

## Programmes d'actions et structures

 [Imprimer la page](#)

[Fichier PDF](#)

La gestion de l'eau et des milieux aquatiques implique de nombreux opérateurs représentés au sein de structures (publiques ou privées) tels que les collectivités, les services de l'Etat, les associations ou les organisations socio-professionnelles. Différents niveaux de collectivités interviennent dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Les structures intercommunales du bassin sont répertoriées dans les indicateurs suivants en fonction des compétences qu'elles exercent. Par ailleurs, un suivi de l'avancement des dispositifs tels que les contrats territoriaux ou les SAGE est opéré pour connaître l'activité du territoire en faveur de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

### **Liens:**

[Contrats territoriaux](#)

[Structures à compétence Gestion des milieux aquatiques](#)

[Structures à compétence Prévention des inondations](#)

[Structures à compétence Approvisionnement en eau potable](#)

[Structures à compétence Assainissement](#)

[Etat d'avancement du SAGE Vienne](#)